

AVIS PUBLIC

CALENDRIER 2018 DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Prenez avis que, conformément à l'article 320 de la *Loi sur les cités et villes*, le conseil municipal de la Ville de Brossard a adopté, le 5 décembre 2017, le calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2018, qui auront lieu à **19 h 30**, aux dates suivantes :

23 janvier	3 juillet
20 février	28 août
20 mars	18 septembre
17 avril	16 octobre
15 mai	13 novembre
12 juin	4 décembre

Brossard, ce 11^e jour de décembre 2017.

Joanne Skelling, avocate, OMA
Greffière

For explanations in English regarding this public notice, please call (450) 923-6311